



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze novembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22  
Pouvoirs : 6  
Absent : 1

Date de la convocation : 8 novembre  
2023

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, BEUGIN Valérie, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kevin, BARREAU Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
VERDUZIER Jean-Bernard représenté par K VERDUZIER  
PIAULET Christine représentée par B SULLI  
MASSONNEAU Bruno représenté par V DEBIAIS  
ROBIN Nadia représentée par F ROYER

**ABSENT :** GABIGNON Christophe

**Secrétaire de séance :** Dominique CHALLOT

### DELIBÉRATION N°139

Rapporteur : Christian MICHAUD

### OBJET : FERMETURES DE POSTES

Le conseil municipal est informé qu'il convient de procéder à la fermeture de différents postes suite à des avancements de grade, à des départs en retraite, à des mutations, à une rupture conventionnelle et à un changement de filière.

Ces fermetures de postes ont été soumises au Comité Social Territorial du 10 octobre 2023.

Les postes sont les suivants :

- 1 poste de rédacteur principal de 1ère classe à 35h
- 2 postes au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 35h
- 2 postes au grade d'ingénieur à 35h
- 1 poste de technicien principal de 2e classe à 35h
- 1 poste au grade d'agent de maîtrise à 35h
- 1 poste au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à 35 h
- 1 poste au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 35 h
- 1 poste au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à 32 h
- 1 poste au grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- 1 poste au grade d'ATSEM principal de 2ème classe à 35h
- 1 poste au grade d'animateur principal de 1ère classe à 35h
- 1 poste au grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à 35h
- 1 poste au grade d'ATSEM principal de 2ème classe à 16h

